

Incoming - Étudiant•e en situation de handicap

Pour trouver plus d'informations sur l'accueil et l'accompagnement des étudiant-es en situation de handicap ainsi que sur l'accessibilité de notre campus vous pouvez consulter :

- [l'handi-fiche de l'Université Paris Nanterre](#)
- la rubrique FAQ (foire aux questions) sur le [site du Service universitaire d'information, d'orientation \(SUIO\)](#)
- le [site Mapped](#), outil en ligne de cartographie sur l'accessibilité des établissements d'enseignement supérieur mis au point par l'Erasmus Student Network (ESN)

- **Procédure à suivre à votre arrivée à l'Université Paris Nanterre**

En cas de handicap ou de maladie invalidante, vous pouvez bénéficier :

- d'un soutien pédagogique individualisé (tutorat) ;
- d'un aménagement des épreuves d'examen ou de contrôle continu (tiers-temps, secrétaire, adaptations) ;
- d'un accès à des outils informatiques adaptés au sein de la bibliothèque universitaire : mise à disposition de matériels spécifiques.

NB : Si au cours de l'année universitaire vous êtes victime d'une blessure qui vous pose problème pour passer vos examens ou pour accéder aux locaux universitaires, vous pouvez également bénéficier d'aménagements. La consultation au service médical de l'université est obligatoire pour l'obtention de ces dispositifs.

- Voici les démarches à suivre pour bénéficier de ces dispositifs :

1. Prendre rendez-vous auprès du service médical. Le médecin reçoit les étudiant-es sur rendez-vous : medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr

Service de médecine préventive
Bâtiment RAMNOUX (E), bureau 05
Tél : 01 40 97 75 32
Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h30

2. Contacter le Pôle Handicaps et Accessibilités pour lui transmettre le document émis par le Service de la Médecine Préventive :

Pôle Mission handicap et accessibilité
Bâtiment ROUCH (DD), salle R 05
Tél : 01 40 97 58 79
Courriel : servicehandicap@liste.parisnanterre.fr
Horaires d'ouverture:
lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h30, 13h30 - 17h
mardi : 9h - 12h30

3. Venir au Service des relations internationales pour déposer le document émis par le Pôle handicaps et accessibilités :

Service des relations internationales
Bâtiment Rémond (A) - 2ème étage
Tél : 01 40 97 40 98
Courriel : karine.nizan@parisnanterre.fr
Horaires d'ouverture:

Lundi - Mardi - Jeudi :
9h-12h et 14h-17h
Mercredi - Vendredi : 9h-12h

Mis à jour le 18 décembre 2020

<https://www.parisnanterre.fr/etudiant-en-situation-de-handicap/incoming-etudiant-e-en-situation-de-handicap-77411>